



La protection de l'enfance : notions de danger et de besoin

La loi du 14 mars 2016, et plus récemment, la «loi Taquet» promulguée le 7 février 2022 sont parties intégrantes d'un processus de réforme de la protection de l'enfance, qui vise à une meilleure prise en charge des enfants sous protection administrative ou judiciaire. Ces évolutions amènent les professionnels à ajuster leur pratique et leur positionnement afin de répondre aux engagements développés par la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 :

- Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles
- Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures
- Donner aux enfants les moyens de grandir et garantir leurs droits : santé, éducation, sécurité affective, autonomie à la majorité

Objectifs

- Réactualiser ses connaissances du cadre législatif et des besoins de l'enfant
- Développer son approche socio-éducative dans ses pratiques
- Connaître les procédures et les dispositifs de protection

Contenus

- Un cadre légal de référence en évolution constante
- Une déontologie de la communication et de la gestion des informations
- La clinique éducative : une nouvelle approche des besoins fondamentaux de l'enfant
- Les différents registres de maltraitance
- Les signaux d'alerte : professionnels et structures pas tous experts
- Les procédures et les circuits du signalement
- Les différentes orientations face au danger pour l'enfant

Modalités et méthodes pédagogiques

- En présentiel
- Apports théoriques
- Études et analyses de situations apportées par les participants et l'intervenant
- Approche participative

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis des stagiaires

Chaque participant réalisera une auto-évaluation afin de se représenter les acquis de la formation suivie.

Évaluation de la formation

Au terme de la formation, chaque participant complétera un questionnaire de satisfaction afin d'évaluer la qualité de la formation suivie.



Intra / Sur mesure

Durée préconisée

14h00

Soit 2 jours

Public

Tout professionnel intervenant dans le champ de la Protection de l'Enfance

Pré-requis

Aucun

Contenus

Adaptés et contextualisés pour répondre aux besoins et objectifs spécifiques de votre structure

Lieu

En session privée à l'IRTS ou dans vos locaux

Dates

En fonction de votre calendrier et de vos contraintes

Profil des intervenants

Formateurs expert du champ de la protection de l'enfance, Éducateur spécialisé

Coût

Nous consulter

Contact

Chloë BEAUMONT

Tél. 02 31 54 42 54

cbeaumont@irtsnormandiecaen.fr



www.irtsnormandiecaen.fr